

AVIS PUBLIC

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2022 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 1er décembre 2020, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, la résolution numéro 2021-160 établissant le calendrier 2022 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20 h.

Soit :

- 11 janvier
- 1^{er} mars
- 3 mai
- 5 juillet
- 6 septembre
- 1^{er} novembre
- 1^{er} février
- 5 avril
- 7 juin
- 2 août
- 4 octobre
- 6 décembre

Donné à Saint-Dominique, ce 8 décembre 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christine Massé